

# Association À Bicyclette



# Rapport d'activités 2018

Association À Bicyclette  
78, rue de la Barrière – 19000 Tulle  
Tél. : 06 95 05 50 56 (atelier) ou 09 72 57 35 57 (coordination)  
Mél. : [abicyclette.tulle@fub.fr](mailto:abicyclette.tulle@fub.fr)  
N° SIRET : SIRET : 823 195 474 00023

## Table des matières

<b>Présentation de l'association.....</b>	<b>3</b>
<u>Historique.....</u>	<u>3</u>
<u>Objet.....</u>	<u>3</u>
<u>Champs d'action.....</u>	<u>3</u>
<u>Organisation.....</u>	<u>3</u>
<u>Réseaux nationaux.....</u>	<u>4</u>
<b>Activités de l'association.....</b>	<b>4</b>
<u>Atelier vélo participatif et solidaire et local de l'association.....</u>	<u>4</u>
<u>Contrôles techniques de vélos.....</u>	<u>6</u>
<u>Ateliers mobiles vélo.....</u>	<u>7</u>
<u>Gardiennage-contrôle technique.....</u>	<u>7</u>
<u>Conseils aux institutions pour favoriser le vélo.....</u>	<u>8</u>
<u>Animations/Sensibilisation.....</u>	<u>8</u>
<u>Tourisme.....</u>	<u>9</u>
<u>Location de vélos.....</u>	<u>10</u>
<u>Embauche d'un salarié.....</u>	<u>10</u>
<u>Accompagnement DLA (dispositif local d'accompagnement).....</u>	<u>10</u>
<u>Partenariats.....</u>	<u>10</u>
<u>Communication.....</u>	<u>11</u>
<b>Annexes : quelques articles et affiches.....</b>	<b>12</b>

# PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

## Historique

L'association À Bicyclette a été créée le 25 mai 2013. Elle a eu une très faible activité jusqu'à l'arrivée, fin 2015, d'une nouvelle équipe de bénévoles souhaitant la redynamiser. Ce sang neuf a su mobiliser et fédérer, car, en mars 2017, l'association a ouvert un atelier de réparation de vélos participatif et solidaire.

Si au gré de départs et d'arrivées, l'équipe de bénévoles évolue, son dynamisme et sa volonté d'entreprendre demeurent constants, puisqu'en octobre 2018 l'association a embauché son premier salarié.

## Objet

L'association a pour objet, tout en respectant les autres modes de transport alternatifs à la voiture individuelle :

- de promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement écologique, économique, convivial et bon pour la santé,
- de conseiller les particuliers, collectivités locales, associations et entreprises sur l'utilisation du vélo, les équipements et aménagements favorisant la pratique du vélo.

## Champs d'action

Les activités de l'association en faveur du développement de l'usage du vélo interviennent directement ou indirectement dans les sphères :

- de la préservation de l'environnement et du cadre de vie,
- du lien social,
- de l'insertion (valorisation des personnes, acquisition de compétences...),
- du tourisme et de la culture.

## Organisation

### Adhérents

En 2018, l'association regroupe 134 adhérents (+ 65 % par rapport à 2017) et 17 sympathisants.

### Conseil d'administration et Bureau

Le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale du 03/02/2018, se compose des membres suivants : Fabien Aznar, Nicolas Bouthemy, Jérémie Cheney, Christian Desfontaines, Séverine Ecuivillon, André Emiliano Gajo dos Santos, Christophe Gibiat, Ludovic Salesse, Irène Vidal.

Le bureau de l'association, élu le 3/02/2018, est constitué des membres suivants :

Nom	Fonction
<b>Séverine Ecuivillon</b>	présidente
<b>André Emiliano Gajo dos Santos</b>	trésorier
<b>Fabien Aznar</b>	secrétaire
<b>Ludovic Salesse</b>	secrétaire-adjoint

En 2018, le conseil d'administration s'est réuni 9 fois. Il a ouvert ses réunions aux bénévoles de l'association pour qu'ils apportent idées et énergie aux projets de l'association.

### Commissions thématiques

En fin d'année 2018, des commissions thématiques ont été créées pour travailler au gré des besoins sur certaines activités de l'association ou éléments en lien avec celles-ci comme :

- le local/atelier (organisation et aménagement),

- la location de vélos,
- les aménagements cyclables.

Ces commissions thématiques sont ouvertes à tout membre de l'association souhaitant s'investir dans un ou plusieurs des domaines auxquels elles sont consacrées. Chacune comprend au moins un membre du conseil d'administration.

Elles permettent d'approfondir certains sujets ou problématiques nécessitant une collecte d'informations, la réalisation d'analyses, l'élaboration de propositions. Tout leur travail sert ensuite au conseil d'administration d'A Bicyclette pour prendre des décisions éclairées et réfléchies. Par ailleurs, le résultat des réflexions de certaines commissions, notamment celle dédiée au local/atelier, peut directement être utilisé pour faciliter l'organisation et le fonctionnement d'une activité.

### **Réseaux nationaux**

À Bicyclette est membre de deux réseaux nationaux qui lui apportent un appui technique et administratif : la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) et L'Heureux Cyclage.

La FUB fait la promotion de l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien.

L'Heureux Cyclage est le réseau national des ateliers vélo participatifs et solidaires. Il a pour objet de promouvoir et valoriser l'activité des ateliers. Les Ateliers vélo se définissent par leurs activités de promotion active du vélo basées sur le réemploi de vélos inutilisés et l'apprentissage de la mécanique.

## **ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION**

### **Atelier vélo participatif et solidaire et local de l'association**

#### **Historique**

À la mi-février 2017, l'association a pris en location un local au 78, rue de la Barrière à Tulle pour y installer son atelier participatif et solidaire de réparation de vélos. Ce dernier a ouvert début mars 2017. Il a tout de suite trouvé sa place dans le paysage tulliste et son activité n'a cessé de croître depuis son ouverture.



*78, rue de la Barrière – 19000 Tulle  
Local et atelier d'A Bicyclette*

#### **Fonctionnement et principe de l'atelier**

Les ateliers participatifs et solidaires sont l'occasion pour chacun d'apprendre à réparer son vélo. Les participants peuvent devenir autonomes dans la réparation de leur bicyclette et des conseils sont échangés sur les équipements, la circulation, etc.

L'accès à l'atelier requiert d'être membre de l'association.

## Activités et réalisations 2018 de l'atelier

### Horaires d'ouverture

Depuis son lancement, l'atelier a été ouvert au public le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 14h00 à 18h00.

En novembre 2018, ses horaires d'ouverture ont été élargis. Deux après-midi par semaine ont été ajoutés : le lundi et le vendredi de 14h00 à 18h00.

### Visites, réparations, restaurations et ventes

En 2018, l'atelier a assuré 276 demi-journées d'atelier avec en moyenne deux bénévoles par atelier. L'atelier a ainsi reçu au total 1500 visites et 590 réparations ou restaurations de vélos y ont été effectuées.

237 pièces neuves ou d'occasion ont été utilisées pour réaliser des restaurations ou des réparations.

Des temps fermés au public permettent aux bénévoles de l'association de restaurer des vélos qui lui ont été donnés afin de les mettre en vente à prix réduit. Au cours de cette année 2018, 111 vélos ont été restaurés puis vendus.

### Formation

Un cycle de formation a été initié sous la forme d'apéros-réparations. Le premier a eu lieu le 18/04/2018 et le second le 16/06/2018.

L'atelier a aussi accueilli deux adolescents ayant des troubles du comportement dans le cadre d'un partenariat avec le service d'éducation spéciale et de soins à domicile Limarel (service dédié à l'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes ayant des difficultés psychologiques à manifestation comportementale), afin de leur apprendre la mécanique vélo.

Pour accroître ses compétences dans la réparation, À Bicyclette a fait suivre à un de ses bénévoles, Laurent Hollécou, la formation « mécanique cycles et réemploi » proposée par l'Heureux Cyclage du 8 au 13 mai 2018.

### Démontage

Pour gérer le stock de vélos (environ 130 vélos fin 2018), des apéros-démontage ont été lancés en octobre 2018 et depuis ont lieu une fois par mois. Ces sessions conviviales de démontage permettent de désosser les vélos jugés non réparables et de récupérer des pièces pour pouvoir en réparer d'autres. Par ailleurs, ces moments sont aussi l'occasion pour les participants de comprendre comment fonctionne un vélo.

### Solidarité

Cette année 2018, l'association a récupéré, via l'Heureux Cyclage, 22 paires de sacoches Décathlon neuves qui sont proposées gratuitement à ses adhérents à faibles ressources.

### Essaimage de l'atelier

À Bicyclette a participé au lancement des ateliers vélo de l'association À Tout Venant - Ressourcerie Gaillarde, sise à Brive-la-Gaillarde, et de l'association Véli-vélo à Limoges.

L'association est ainsi intervenue pour la formation de bénévoles de la ressourcerie, pour l'aménagement de son atelier vélo et dans l'animation de son atelier mobile pour les « Repair cafés » qu'elle organise. Cela a permis à l'association À Tout Venant - Ressourcerie Gaillarde, en fin d'année 2018, de mettre en place son propre atelier et de faire des commandes groupées avec À Bicyclette pour acquérir des pièces et de l'outillage.

L'association a également aidé un bénévole de l'association Véli-Vélo à sauter le pas dans la mise en place d'un atelier vélo, en le confortant dans son projet, en le poussant à participer aux rencontres régionales des ateliers vélos à Angoulême, en échangeant avec lui sur le fonctionnement de l'atelier.

### Relation avec les ateliers vélos - Rencontres nationale, régionale, échanges et diffusion de connaissances

L'association a participé aux rencontres nationales du réseau des ateliers vélos à Bayonne, du 8 au 11 mars 2018, puis aux rencontres régionales des ateliers vélos de Nouvelle-Aquitaine à Angoulême, du 14 et 15 avril 2018. Ces événements ont permis de partager les expériences de chacun, de visiter des ateliers, et de se sentir appartenir pleinement à un réseau national.



*Rencontres régionales des ateliers vélos à Angoulême*



*Visite de l'atelier de Bayonne lors des rencontres nationales*

Le 29/09/2018, trois bénévoles d'À Bicyclette ont participé à la fête de l'atelier vélo de Clermont-Ferrand pour prendre des contacts, découvrir un autre atelier et récupérer des idées d'aménagements et de fonctionnement.

L'association collabore aux listes de discussions des deux fédérations dont elle est membre (FUB et L'Heureux Cyclage) ainsi qu'à leur site collaboratif commun : <http://wiklou.org>.

### Contribution à la réalisation d'un manège vélo

À Bicyclette a participé à la création d'un manège pour enfants actionné à la force des mollets en apportant matériel et conseils à l'association OCCE19 (office central de coopération à l'école du département de la Corrèze) qui porte ce projet. Le manège devrait être présent sur certaines manifestations tullistes dès qu'il sera fini.

### Le local

#### Une zone de gratuité et un espace de convivialité

En parallèle des activités de réparations, l'association propose, au sein de son local, une petite zone de gratuité où les habitants du quartier, adhérents ou simples visiteurs peuvent déposer ou prendre librement des objets. Une partie des locaux a été réaménagée afin de le rendre plus fonctionnel, notamment par la création d'un espace de convivialité pour améliorer l'accueil du public.

## Contrôles techniques de vélos

### Fonctionnement et principe

Il s'agit de vérifier, lors d'animations extérieures au local de l'association, les vélos du public pour lister les réparations utiles voire nécessaires. En fonction de la fréquentation, des petites réparations sont effectuées et des conseils peuvent être donnés.

### Activité et réalisations 2018

L'association a animé des stands de contrôles techniques :

- le 15/03/2018, à Brive-la-Gaillarde, à l'institut universitaire de technologie (IUT) de gestion des entreprises et des administrations. Elle est par ailleurs intervenue en amphithéâtre pour présenter aux étudiants son atelier comme un exemple d'économie sociale et solidaire ;
- le 19/05/2018, à Brive-la-Gaillarde, au « village éphémère 2 roues » organisé par la Sécurité routière ;
- le 26/05/2018, à Tulle, à la « Recycling party #2 » ;
- le 01/06/2018, à Tulle au cinéma Vélo, pour la projection du documentaire « BIKES VS CARS » ;
- le 09/06/2018, à Uzerche, à la P'tite fabrique solidaire dans le cadre d'une de ses animations ;
- le 25/09/2018, à Tulle, sur le parvis de la cité administrative, dans le cadre d'un événement organisé par la direction départementale des territoires de la Corrèze pour la semaine de la mobilité ;

- le 27/10/2018, à Tulle, au marché couvert de la gare, pour l'opération nationale « Cyclistes, brillez ! » (voir photo ci-dessous).



Pour ces opérations, l'association a bénéficié du soutien financier de la Sécurité routière de la préfecture de la Corrèze et de la fondation Prévention MAIF. Cela a permis d'équiper les participants et leur bicyclette en équipements de sécurité (catadioptres, éclairages, gilets, brassards, écarteurs de danger, sonnettes, etc.).

## **Ateliers mobiles vélo**

### **Fonctionnement et principe**

Il s'agit de réaliser, hors du local de l'association, des ateliers pour apprendre aux participants à diagnostiquer leurs vélos et à les réparer.

### **Activité et réalisations 2018**

Cette année 2018, suite à une demande de prestation de l'association « À Tout Venant - Ressourcerie Gaillarde », les ateliers mobiles ont pris la forme de « Repair cafés » qui ont été organisés soit dans les locaux de la ressourcerie soit dans différents quartiers de Brive-la-Gaillarde. À Bicyclette en a animé 13 durant l'année 2018.

## **Gardiennage-contrôle technique**

### **Fonctionnement et principe**

Le but est d'inciter les participants à différents événements à s'y rendre à vélo pour réduire les problèmes de congestion et de stationnement générés par les déplacements massifs en automobile que ces manifestations occasionnent. Sur place, un stand les accueille où ils peuvent faire garder leur vélo puis le récupérer diagnostiqué, vérifié et équipé éventuellement d'équipements de sécurité. Ce service où tout est facilité pourra aider à ancrer une nouvelle habitude de déplacement.

### **Activité et réalisations 2018**

L'association a tenu en 2018 des stands de gardiennage et contrôle technique vélos lors du festival « Les nuits de nacre » et de la fête des associations.

Pour l'instant, ils ont un succès modeste, car ils manquent de visibilité et que les organisateurs des événements ont peu communiqué sur l'option de venir à vélo plutôt qu'en voiture pour y assister.

Pour le festival « Les nuits de nacre » à Tulle, l'association a tenu un stand le 30/06/2018, de 14h00 à 2h00 du matin. Au cours de celui-ci, quelques vélos ont été vérifiés et des cyclo-randonneurs dont les vélos avaient besoin de maintenance et qui ne savaient pas où les poser en sécurité pour assister au festival ont bénéficié du gardiennage.

Pour la fête des associations à Tulle, le 8/09/2018, l'association a tenu un stand de 10h00 à 17h00, situé derrière la cathédrale. Idéalement placé, le stand a reçu de nombreuses visites presque toute la journée. Seulement deux vélos ont été gardés mais plusieurs vélos ont été contrôlés.

## **Conseils aux institutions pour favoriser le vélo**

L'association est intervenue auprès de différents organismes pour que soient pris en compte et favorisés les déplacements à vélo.

### **Sécurité routière – préfecture de la Corrèze**

L'association a participé au comité de pilotage du document général d'orientations de la Sécurité routière 2018-2022 de la préfecture de la Corrèze et contribué au groupe de travail « Partage de la chaussée (piétons et cyclistes) ». En 2018, l'association a aussi mené deux actions spécifiques liées à la sécurité routière et répondant à ces orientations (cf partie Activités de l'association/Contrôles techniques de vélos).

### **Aménagement cyclables - Ville de Tulle – Tulle agglo**

L'association a rencontré à plusieurs reprises les élus et les services techniques de la ville de Tulle pour réfléchir ensemble à la localisation et la mise en place de bandes cyclables, de parkings-relais vélos, d'appuis-vélos, etc.

Ces démarches ont permis la mise en place dans Tulle :

- de nouvelles rues limitées à 30 km/h,
- des premiers double-sens cyclables dans des rues à sens unique,
- de nouveaux appuis-vélos,
- de grilles d'évacuation d'eaux pluviales modifiées (suite à la chute d'un adhérent d'À Bicyclette).

Elle a aussi rencontré les élus et services techniques de la communauté d'agglomération Tulle agglo afin d'être associée au groupe de travail sur la conception des aménagements du futur pôle universitaire sur le quartier de Souilhac de la ville de Tulle.

Enfin, À Bicyclette a établi une cartographie en ligne (via OpenStreetMap) des aménagements cyclables de Tulle. Celle-ci sera enrichie au fur et à mesure. Il est prévu d'en réaliser une qui localiserait les points noirs, recensés par l'association, pour la circulation des cyclistes et une autre qui figurerait des propositions d'aménagements que pourrait faire À Bicyclette pour faciliter l'usage du vélo. Cet outil est un bon moyen pour faire connaître aux cyclistes les aménagements existants et pour échanger avec la ville de Tulle sur les problèmes et les améliorations possibles.

### **Plan climat air énergie territorial (PCAET) sur le territoire de Tulle agglo**

À Bicyclette a été sollicitée en 2018 pour participer à l'élaboration du PCAET de Tulle agglo. Elle a ainsi assisté de façon active aux réunions présentant la démarche du PCAET (17/05/2018) et le diagnostic du territoire (24/09/2018). Elle a aussi apporté ses connaissances et sa vision à l'atelier « Mobilité, de la ville au rural : repenser la mobilité » (16/11/2018).

## **Animations/Sensibilisation**

Au cours de l'année 2018, l'association a participé à différentes manifestations et en a aussi organisé.

### **Ciné-vélo**

Depuis 2017, en partenariat avec le cinéma Vélo de Tulle, l'association organise un cycle de projections couplées à des animations autour du vélo. En 2018, le cycle a continué :

- 5/04/2018, balade à vélo organisée pour aller assister à la projection documentaire « Irrintzina » ,
- 1/06/2018, balade à vélo suivie d'un contrôle technique à l'entrée du cinéma organisés pour assister à la projection du documentaire « Bikes vs cars ».

Hors de ce cycle, dans le cadre d'un partenariat avec les associations Corrèze environnement, Cap à gauche 19 et Citoyliens 19, À Bicyclette a organisé, le 14/06/2018, une balade pour assister au ciné-débat autour du documentaire « Qu'est-ce qu'on attend ? » et participé avec les autres associations à l'animation du débat.

### **Journée d'accueil des étudiants tullistes**

Le 20/09/2018, la ville de Tulle a organisé une journée d'intégration à l'attention des étudiants tullistes. Dans le cadre de cette manifestation, un rallye a été organisé où l'atelier d'À Bicyclette a été une étape. L'association a



ainsi accueilli environ 80 étudiant·e·s en équipes avec comme défi pour eux de remonter un vélo en une dizaine de minutes. Les bénévoles en ont profité pour leur présenter l'association et les bienfaits du vélo pour se déplacer à Tulle.

### **Salon des seniors et de leurs familles**

Le 29/09/2018, la ville de Tulle a organisé le « Salon des seniors et de leurs familles ». L'association y a tenu un stand d'information pour présenter les bienfaits du vélo sur la santé à tout âge.

### **Portes ouvertes de l'IUT et du CFAI de Tulle**

L'association a tenu un stand pour présenter ses activités et le projet de location de vélos aux étudiants à l'occasion des journées portes ouvertes de deux établissements :

- le 3/03/2018, à l'institut universitaire de technologie (IUT) d'hygiène, sécurité, environnement de Tulle,
- le 24/03/2018, au centre de formation d'apprentis de l'industrie (CFAI) de Tulle.

### **Tourisme**

Cette année 2018, pour allier vélo et loisirs, l'association a organisé différentes balades. Par ailleurs, elle a accueilli des personnes voyageant à vélo et faisant escale à Tulle.

### **Balades**

Les balades sont l'occasion d'apprendre à mieux pédaler et à élargir son champ d'action à vélo dans un cadre convivial. À Bicyclette en a organisé plusieurs en 2018 :

- toutes celles couplées à la projection d'un documentaire au cinéma Véo de Tulle (voir ci-dessus partie Ciné-vélo),
- le 21/04/2018, pour aller depuis Tulle à un bal traditionnel au Battement d'ailes à Cornil,
- le 2/06/2018, pour rejoindre le bal trad du festival Balad'oc à la salle de l'Auzelou à Tulle,
- le 8/12/2018, en partenariat avec l'association Les Copains de la Barrière, dans le cadre de la fête de la soupe. Cette balade a dû être annulée pour cause de mauvais temps,
- le 27/10/2018, à la suite l'opération « Cyclistes, brillez ! » (balade nocturne)

### **Voyage**

L'association, faute de temps, n'a pas organisé de voyage à vélo en 2018, mais elle a poursuivi son accueil des cyclo-randonneurs de passage sur Tulle :

- un artiste de danse réalisant un tour de France en vélomobile,



*Vélomobile de passage sur Tulle*

- un couple de cyclo-randonneurs du 25 au 26 octobre 2018 (trajet : Obernai-Portugal),
- un couple d'artistes à vélo (théâtre Kamishibai) que l'association a pu faire programmer pour le festival des Nuits de Nacre ([Spoke'n'Chain](http://spokenchain.blogspot.com/) : <http://spokenchain.blogspot.com/>),
- le réalisateur du documentaire « Vélotopia » (que l'association avait fait projeter en 2017) qui sillonne la France pour rencontrer les alternatives cyclistes,

- un cyclo-randonneur qui devait laisser son vélo à Tulle pour prendre le train,
- un anglais parti de Londres pour rejoindre sa femme en Italie.

## **Location de vélos**

Suite à la décision de son assemblée générale du 3/02/2018, l'association a enclenché différentes démarches pour proposer une location de vélos de ville, vélos pliants et vélos à assistance électrique. Elle a ainsi noué un partenariat avec la communauté d'agglomération Tulle agglo pour que celle-ci acquiert les vélos et les lui mette à disposition afin qu'elle en assure la location. Dans ce cadre, À Bicyclette a réalisé pour Tulle agglo un cahier des charges des vélos à acheter, a soumis ce dernier à différents fabricants et fournisseurs, étudié les devis reçus et les a classés en fonction des critères du cahier charges. Elle a remis le tout à Tulle agglo. À Bicyclette a aussi établi une liste d'outillage et de pièces de rechange nécessaire pour assurer le service de location et a aussi fait établir des devis qu'elle a remis à Tulle agglo. À Bicyclette a aussi travaillé avec Tulle agglo sur la formalisation de ce partenariat dans le cadre d'une convention qui a été validée en janvier 2019 par Tulle agglo.

## **Embauche d'un salarié**

Pour pérenniser et développer l'association, À Bicyclette a recruté le 1/10/2018 un salarié à temps partiel (28 heures par semaine). Il s'agit de Laurent Hollécou, le plus ancien bénévole de l'association, très compétent en mécanique des vélos et précédent président d'À Bicyclette.

## **Accompagnement DLA (dispositif local d'accompagnement)**

À Bicyclette a pris l'attache du DLA de la Corrèze pour l'accompagner dans son développement, au niveau administratif, juridique et comptable.

## **Partenariats**

L'association À Bicyclette n'agit pas en vase clos, elle interagit avec le monde extérieur. Elle a ainsi su au cours du temps, dans le cadre de ses activités, tisser des liens avec les acteurs du territoire de Tulle, du département de la Corrèze et même au-delà.

Dans les parties précédentes ont été cités certains partenariats établis par l'association avec des collectivités locales, des services de l'État, des associations et des entreprises. Toutefois, pour être complet, il y a lieu d'ajouter ceux listés ci-après.

### **Vélociste M' Bike de Tulle – équipements vélos**

L'association a noué un partenariat avec le vélociste tulliste M' Bike. En effet, les activités de ces deux structures sont complémentaires : À Bicyclette travaille essentiellement sur des vélos assez anciens avec des pièces d'occasion alors que M' Bike est spécialisé dans le vélo neuf haut de gamme. Chacun renvoie donc vers l'autre des usagers en fonction des vélos et réparations à effectuer. Par ailleurs, M' Bike propose à l'association une réduction sur ses produits (l'association a besoin certaines fois de pièces neuves pour ses réparations).

### **Tulle agglo et garage alternatif de Tulle – récupération vélos**

Pour la récupération de vélos, l'association a fait des démarches auprès de la communauté d'agglomération « Tulle agglo » et du garage alternatif de Tulle. Elle a convenu avec « Tulle agglo » d'une part, que l'association puisse récupérer les vélos qui auraient été laissés dans ses déchetteries ; et d'autre part, que ses déchetteries informent le public de la possibilité de déposer des vélos inutilisés à l'association ou au garage alternatif de Tulle. Avec le garage alternatif de Tulle, situé en face de la déchetterie de Mulatet, il a été convenu qu'il stocke les vélos destinés à la déchetterie pour que l'association puisse les récupérer.

### **L'association de quartier Les Copains de la Barrière - appui et collaboration**

Depuis les débuts de l'association de quartier Les Copains de la Barrière, À Bicyclette lui met à disposition sa boîte aux lettres. Par ailleurs, À Bicyclette a été partenaire de plusieurs opérations que l'association de quartier a réalisées en 2018 :

- le 4/07/2018 mise en place, avec le groupe local Alternatiba, d'un jardin partagé au square Rentéria, situé à côté du local d'À Bicyclette,
- le 14/09/2018 inauguration du jardin,
- le 8/12/2018 la fête de la soupe.

### **Organismes sociaux - collaboration**

À Bicyclette a travaillé en 2018 avec différentes associations œuvrant dans le domaine de l'insertion :

- Le Roc, une association caritative accueillant des personnes en difficulté a orienté des demandeurs d'asile vers À Bicyclette afin qu'ils puissent, s'ils le souhaitent, acheter des vélos pour se déplacer plus facilement, être formés à la réparation de cycles pour échapper à l'ennui et à l'isolement.
- Le Secours Catholique a fait appel aux services d'À Bicyclette pour remettre en état des vélos destinés à des personnes qu'il accompagne.
- Le Point Travail Services, association intermédiaire contribuant à l'insertion et au retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, a également contacté À Bicyclette pour pouvoir proposer un vélo à un de ses bénéficiaires pour qu'il puisse se rendre à son nouveau travail.
- Le centre communal d'action sociale (CCAS) de Tulle propose à ses bénéficiaires un bon d'achat de 60 € pour venir à l'atelier d'À Bicyclette acheter un vélo d'occasion vérifié.

## **Communication**

### **Diffusion d'informations par l'association**

L'association réalise une lettre mensuelle d'informations pour ses adhérents et sympathisants. Cette lettre donne des informations sur le vélo (actualités locales et nationales sur le vélo, les aménagements cyclables, etc.).

Depuis fin 2017, elle dispose d'un site internet conçu par un bénévole de l'association. Le site présente l'association, ses activités et ses actualités.

### **L'écho des médias**

L'association a bénéficié en 2018 d'un bon écho de la part de différents médias. Elle a ainsi eu des articles dans la presse locale (un de ceux-ci est repris en annexes), dans les magazines des collectivités locales (voir annexes). Des émissions radios ont parlé d'elle : le 31/10/2018 dans « Carnets de campagne » sur France Inter ; le 17/10/2018 sur France Bleu Limousin (voir annexes). Enfin, Corrèze télévision, lui a rendu visite le 21/03/2018 et lui a consacré un reportage : [http://correzetelevision.fr/videos/a-bicyclette\\_1624.html](http://correzetelevision.fr/videos/a-bicyclette_1624.html),

## **ANNEXES : QUELQUES ARTICLES ET AFFICHES**

- Article du Tulle Agglo Magazine (TAM) n°26 d'octobre 2018
- Reportage de France Bleu Limousin du 17/10/2018
- Article du quotidien La Montagne du 20/10/2018
- Affiche de l'opération « Cyclistes, brillez ! » du 27/10/2018
- Affiche du stand de gardiennage et contrôle technique pour « Les nuits de nacre » du 30/06/2018
- Affiche pour l'animation autour de la projection du documentaire « Bikes vs cars » du 1/06/2018



DES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION "À BICYCLETTE", PARTENAIRE DE TULLE AGGLO SUR L'OPÉRATION.

environnement

## Et si faire du vélo devenait un geste quotidien ?

**Tulle agglo, grâce à l'implication de l'association « À Bicyclette », souhaite encourager l'utilisation du vélo au quotidien. Objectif : développer les mobilités douces pour faire évoluer les habitudes de chacun.**

### Pas d'alternative à la voiture à Tulle ?

« Penser global, agir local » dit la formule. En matière d'action environnementale et de mobilité, les collectivités territoriales ont un rôle à jouer pour accompagner les changements de comportements. Si les chiffres de fréquentation du réseau TUL agglo sont bons (+ 14% par rapport à 2017), le deux-roues n'est pas vraiment pratiqué dans les rues de Tulle, du territoire et de Navarre. Pour apercevoir plus de guidons sur nos routes, la communauté travaille donc à la mise en place de prêts de vélo.

**Vélo de ville, pliant ou électrique ?** L'association « À Bicyclette », déjà fortement impliquée pour le développement du cycle à Tulle, est le partenaire de l'agglo sur ce projet : Tulle agglo acquiert une flotte de vélos (pour un montant de 20 000 €) et l'association en assure la mise à disposition du grand public.

Trois types de vélos seront proposés à la location. D'une part des vélos de ville classiques, plutôt à destination d'un public étudiant pour une longue durée (environ un an). D'autre part les vélos pliants, à destination d'un public utilisant plusieurs modes de transport (train puis vélo par exemple). Et enfin des vélos électriques pour le quotidien, encore peu démocratisés mais sans doute plus adaptés à la topographie du territoire pour pédaler sans se fatiguer. En proposant des vélos pliants et électriques, pour une durée courte de 1 à 3 mois, Tulle agglo souhaite offrir aux habitants la possibilité de tester avant de franchir le cap d'un achat personnel.

**Une opération à valeur de test.** L'objectif est d'offrir une alternative à la voiture pour les trajets domicile-travail. Ce projet est le point de départ d'une réflexion autour des mobilités douces sur tout le territoire : il constitue une phase de test qui sera ajustée en fonction des résultats. L'expérience pourrait en effet prendre une plus grande dimension en cas de succès. Alors si vous voulez intégrer le peloton sans vous mettre en danseuse, c'est le moment d'en profiter. ■

**Le service étant en cours de développement à l'heure du bouclage du TAM, nous vous invitons à vous connecter sur [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr), pour en connaître les modalités de fonctionnement.**



**Arnaud Collignon**

vice-président  
en charge de la mobilité  
et des usages du numérique

*"Quand on regarde des photos de la manu des années 60, on est frappé de voir entrer ou sortir autant de vélos : c'était le bon temps celui de la chanson de Montand : à bicyclette..."*

*Mais depuis, l'automobile a tout grignoté et le vélo est devenu au fil du temps non plus un moyen de transport mais une machine de sport. Le réchauffement climatique et le coût des carburants nous obligent à agir autrement. Alors pourquoi pas se remettre au vélo comme moyen de déplacement ? C'est ce pari que Tulle agglo veut réussir avec vous : retrouver le plaisir du vélo, bon pour la santé, bon pour la planète alors essayons... Et l'essayer c'est l'adopter !!"*

# À Tulle l'association À Bicyclette et Tulle Agglo vont proposer des vélos en location

mercredi 17 octobre 2018 à 6:01 Par Philippe Graziani, France Bleu Limousin

L'association tulliste A Bicyclette et Tulle Agglo veulent promouvoir les déplacements en vélo dans Tulle. Pour cela elles vont bientôt proposer un service de location. Il y aura notamment des vélos électriques pour gravir les nombreuses côtes tullistes.



*A Tulle on voit encore peu de vélos au milieu des voitures, malgré le développement de plusieurs voies réservées. © Radio France - Philippe Graziani*

A Tulle il n'y a pas beaucoup de cyclistes dans les rues. Même s'il *"y en a de plus en plus"* assure Laurent Hollécou, le président de l'association A Bicyclette qui milite justement pour le développement du vélo à Tulle. C'est à partir de ce constat que l'idée a été lancée par l'association et Tulle Agglo, qui a la compétence transport et mobilité, de mettre des vélos en location à prix modique.

## Trois types de vélos

Tulle Agglo va acquérir une quinzaine de vélos pour 20 000 euros pour commencer. C'est l'association qui s'occupera techniquement du matériel et qui le mettra à disposition du public. Trois types de vélos seront proposés : des classiques équipés de sacoches, des pliants et surtout des vélos électriques. Une condition sans doute pour que les Tullistes se mettent à la petite reine dans leur ville aux sept collines et donc aux fortes pentes. Même si rappelle Laurent Hollécou, *"tout est dans la vallée"* et que les besoins d'aller sur les hauteurs sont moindres.

*« Vérifier que finalement c'est jouable »* Arnaud Collignon

Mais ce ne sera pas un système type Vélib précise Arnaud Collignon, vice-président de Tulle Agglo en charge de la mobilité. Car le dispositif a surtout pour ambition de développer la pratique du vélo globalement. Les vélos électriques en particulier seront loués pour des périodes de 1 à 3 mois *"pour permettre aux gens de véritablement essayer et de se rendre compte que finalement c'est jouable"*, à savoir de gravir les côtes. *"Y compris celle du Monteil (bien connue à Tulle NDLR) à 24 % !"* précise Laurent Hollécou. Les vélos sont en cours d'acquisition. Le service devrait être opérationnel au début de l'année 2019.

# Tulle → Vivre sa ville

**MOBILITÉ URBAINE** ■ L'Agglo va s'appuyer sur l'association « A bicyclette »

## Bientôt des vélos à la location

D'ici la fin de l'année ou le début de la prochaine, un service de location de vélos sera mis en place à Tulle à l'initiative de l'agglo via l'association A bicyclette.

Pascal Goumy

**A**voir des pistes cyclables, c'est bien. Qu'elles soient utilisées, c'est encore mieux.

Afin de favoriser l'usage de la bicyclette à Tulle, l'agglo a décidé de passer le grand braquet en proposant d'ici la fin de l'année, voire le début de la prochaine, un service de location de vélo.

Ce nouveau service sera « sous-traité » par l'association « A bicyclette », établie au 78 rue de la Barrière et très impliquée dans la promotion de l'usage du vélo à Tulle.

**Un parc de 28 vélos pour un budget de 20.000 euros**

« L'agglo a un budget de 20.000 € pour constituer



**BICYCLETTE.** Les pistes cyclables ne demandent qu'à avoir plus de trafic. PHOTO : ANNE CILUFFO

son parc à vélo. Nous avons lancé les appels d'offres et nous avons quasiment arrêté notre choix. Avec cette enveloppe, nous aurons 28 vélos : 20 vélos de ville, 3 vélos pliants et 5 vélos électriques. Ils seront tous équipés d'antivol, de pneus renforcés et seront robustes et fiables. Le but est que ces machines don-

nent une bonne expérience aux nouveaux cyclistes », explique Laurent Hollécou, le coordinateur de l'association.

Si les vélos à assistance électrique peuvent être un plus pour atteindre des endroits élevés qui ne manquent pas à Tulle, les vélos pliants peuvent aussi être une alternative intéressante pour laisser la

voiture aux abords de la ville. « Les vélos pliants seront autorisés dans le Tut. Ils peuvent aussi prendre le train », souligne Laurent Hollécou.

Reste à établir les tarifs de location et à écrire la convention qui liera l'agglo à l'association. Il semble d'ores et déjà acquis que les vélos seront mis à la location au local de l'association. ■

### ■ ÉCHOS CITÉ

#### À BICYCLETTE ■ « Cyclistes, brillez ! »

L'association À bicyclette participe cette année encore à l'opération nationale « Cyclistes, brillez ! ». Avec un message important : au moment du changement d'heure et à l'approche de l'hiver, il est grand temps de mettre un coup de projecteur sur la visibilité des cyclistes.

Au programme, sous le marché couvert de la gare : de 14 heures à 17 heures, les bénévoles de l'association réaliseront un contrôle technique gratuit des vélos et donneront des conseils sur la réparation, l'utilisation, la circulation et les équipements des vélos. Il y aura aussi la pose gratuite d'éléments de sécurité (catadioptres, écarteurs de danger, gilets réfléchissants, pinces à vélo réfléchissantes, etc).

Pour finir la journée, à 17 h 30, une balade urbaine à vélo « entre chien et loup » est programmée.

Renseignements : 09.72.57.35.57. ■

# CYCLISTES, BRILLEZ !

**Samedi 27 octobre 2018**  
**Marché couvert de la**  
**gare de Tulle dès 14h**

**Contrôle technique et**  
**pose d'équipements**  
**de visibilité**

De 14h à 17h - gratuit

**Balade urbaine à vélo**

Départ à 17h30 - ouvert à tous



#### Infos

Association À Bicyclette  
09 72 57 35 57  
abicyclette.tulle@fub.fr



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**TOUS RESPONSABLES**







# Stand de gardiennage et contrôle technique de vélos



**samedi 30 juin à partir de 14h**  
place Gambetta, près de la fontaine

*Les bénévoles de l'association À Bicyclette vous accueilleront avec votre bicyclette. Pendant que vous profiterez du festival, votre vélo sera gardé, vérifié, bricolé et équipé gratuitement en équipements de sécurité (selon les stocks disponibles)*

*L'occasion de ressortir votre vélo du garage pour lui redonner un coup de jeune et lui faire prendre l'air ! Et d'éviter ainsi les problèmes de circulation et de stationnement des automobilistes pendant le festival.*

**Plus d'infos : Association À Bicyclette**

78, rue de la Barrière 19 000 Tulle stand : 06 95 05 50 56 ou Laurent Hollécou 06 95 44 58 69



# Vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018 à Tulle



**18h** : balade à vélo jusqu'au cinéma Véo.

Départ : place du Lovy  
(en face du marché couvert de la gare)



**18h45** : vérification gratuite de vos vélos  
et présentation d'À Bicyclette  
dans le hall du cinéma Véo



**20h** : Projection du film

